



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ
NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS

AVIS PUBLIC

Est par les présentes données par la soussignée que :

Lors de la séance régulière du conseil de la Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours tenue le 9 septembre 2014, le règlement portant le numéro 2014-09-290, **ABROGER POLITIQUE SUR LA GESTION DES CONTAINERS À RECYCLAGES**, a été adopté.

Le bureau de la Municipalité est l'endroit où quiconque peut prendre connaissance dudit règlement.

Donné à Notre-Dame-de-Bonsecours
Ce 10^{ième} jour de septembre de l'an deux mille quatorze

Suzie Latourelle, d.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS

Je, soussignée, Directrice générale, domiciliée à Notre-Dame-de-Bonsecours, certifie sous mon serment d'office, avoir publié en affichant une copie à l'église paroissiale et une copie au bureau municipal le 10 septembre 2014 entre 15 heures et 16 heures.

*Suzie Latourelle
Directrice générale et
secrétaire-trésorière*



**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE PAPINEAU
MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS**

10.8.1 ABROGER POLITIQUE SUR LA GESTION DES CONTAINERS À RECYCLAGES

2014-07-211

RÈGLEMENT NUMÉRO 2014-09-290

ATTENDU les orientations gouvernementales concernant la gestion des matières résiduelles et tenant compte des responsabilités que ces orientations donnent aux municipalités ;

ATTENDU que la municipalité doit revoir toute sa réglementation en matière de gestion des matières résiduelles, recyclage et compostage;

ATTENDU qu'il y a lieu d'abroger la politique sur la gestion des containers à recyclages;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné à la séance tenue le 12 août 2014 ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LOUISE BEAULIEU

Que le règlement numéro 2014-07-288 soit et est abrogé et qu'il soit ordonné et statué par le présent règlement ainsi qu'il suit, savoir :

ARTICLE 1

Le présent règlement entrera en vigueur suivant la loi.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTION :	12 AOÛT 2014
ADOPTÉ :	9 SEPTEMBRE 2014
AFFICHÉ :	10 SEPTEMBRE 2014

Carol Fortier, maire

Suzie Latourelle, d.m.a.
Directrice générale & secrétaire-trésorière